

## COMMUNE DE MONTBOUCHER

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle des fêtes place Maurice Chaumeil, le dix décembre deux mille vingt-et-un, suivant convocation en date du six décembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Mme LANDREVIE Laurence a été désignée secrétaire de séance.

Présents : Mme COULAUD Céline,  
Mme COULAUD Laurence,  
Mme CHLEBOWSKI Murielle,  
M. DUBOEUF Goulven,  
M. FERRAND Marc,  
Mme LANDREVIE Laurence,  
M. SKRYPCZAK Claude,  
M. VELLARD Jean-Marc  
et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés et représentés :

Mme AUFAURE Estelle, pouvoir à M. DUBOEUF Goulven ;  
M. BUISSON Thomas, pouvoir à Mme LANDREVIE Laurence ;  
M. ECHARD Laurent, pouvoir à M. DUBOEUF Goulven.

*Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h05...*

### DELIBERATIONS

#### *1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2021.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** le compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2021, **à l'unanimité**.

## 2 – Création d'un poste temporaire d'agent recenseur.

Madame Catherine PASSAVANT est nommée agent recenseur du 7 janvier au 20 février 2022. Elle travaillera en moyenne 10 heures par semaine et sera remboursée de ses frais kilométriques.

Cette création de poste est **ADOPTÉE** par les membres du Conseil **à l'unanimité**.

## 3 – Décisions modificatives du Budget Primitif 2021, votées à l'unanimité.

- 1) Le bornage d'un chemin communal a coûté **1 920 €**, somme qui sera partiellement remboursée par les propriétaires riverains concernés.
- 2) La caution du logement communal vacant de **265 €** sera à rembourser à la locataire sortante.

## 4 – Demande de subvention DETR 2022 pour des menuiseries extérieures des logements communaux.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour des devis.

Le devis de l'une d'elle a été retenu, **à l'unanimité**, pour **15 892,73 € TTC**, qui comprend 2 portes d'entrée en aluminium et 5 fenêtres PVC couleur chêne.

## 5 – Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2022.

En prévision de l'achat d'un véhicule et pour des plantations d'arbres, une somme de **43 000 €** est votée et **ADOPTÉE à l'unanimité**, pour pouvoir faire face à ces dépenses.

## **INFORMATIONS au Conseil Municipal.**

### a) Compte-rendu de la commission Travaux.

EUROVIA s'est engagé à reprendre certains travaux à Bonnavaud, à terminer la route à Lacour. A titre commercial, en dédommagement, ils proposent de faire l'accotement en montant à la mairie, ainsi qu'à Lacour.

Un rendez-vous est fixé en janvier 2022, pour envisager les travaux à prévoir au cours de l'année à venir.

Les entretiens vont avoir lieu ce mardi 14 décembre, pour le recrutement du cantonnier pour l'année 2022.

Un planning des tâches à effectuer est à mettre en place.

Les marquages au sol des « stop » sont à réaliser avec un gabarit.

La peinture est à refaire dans le logement communal vide, avant de pouvoir le relouer.

Un appel d'offres pour l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage pour l'Église est à planifier en 2022.

L'achat d'un véhicule communal est de plus en plus urgent. Des devis vont être demandés, de manière à pouvoir faire une proposition au prochain conseil.

La réfection et l'aménagement des Toilettes Publiques devraient avoir lieu dans les prochains mois. L'électricien ayant été en arrêt de travail pendant un certain temps, le chantier a pris du retard.

**b) Point sur le colis des Aînés.**

Tout a été réceptionné. Il ne restera plus qu'à distribuer !

Le montant des dépenses s'élève à 2 985 €.

**c) Acquisition de purificateurs d'air.**

La commune envisage l'acquisition de capteur de CO2 .

*Monsieur le Maire clôt la séance à 21h02*